



-Collectif du 31 mars 2012
 -EBLUL-France, membre du
 Réseau Européen pour l'Égalité des Langues
 -Association des Rencontres inter-régionales
 des langues et cultures régionales

9 straed La Tour d'Auvergne

29270 KARAEZ:/ CARHAIX

Téléphone : 02 98 73 20 58.

ebul.france@gmail.com

<http://www.languesregionales.org/>

Fort-de-France le 11 janvier 2012

Carhaix, le 2 février 2012

Madame

Monsieur

Candidat/e/ à la Présidence de la République

Monsieur le candidat à la présidence de la République,

Nous, mouvements de défense de la diversité des langues et des cultures des territoires de la République française, au nom de centaines de milliers d'adhérents dans nos diverses fédérations dans l'hexagone et outre-mer, face à la politique d'assimilation et d'uniformisation de l'Etat français, nous nous adressons à vous, candidat à la présidence de la République.

Nous vous demandons de prendre des engagements concrets pour faire de la France une République plurielle et démocratique, respectueuse de ses différentes composantes et de l'égalité de dignité de ses citoyens, avec leurs langues et leurs cultures.

Aussi, en conformité avec les principes fondamentaux des droits de l'homme, nous vous demandons de vous engager à :

- **1) Modifier la Constitution**, pour affirmer que la République reconnaît, protège et promeut la diversité des langues de ses territoires et les droits de leurs locuteurs.
- **2) Ratifier la Charte des langues régionales ou minoritaires** du Conseil de l'Europe, référence démocratique commune à l'ensemble des pays européens.
- **3) Mettre en place une loi-cadre** permettant d'adopter, pour chaque langue territoriale, les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles adaptées, pouvant aller jusqu'à la co-officialité, en concertation avec les collectivités territoriales et les organismes de la société civile, pour assurer la pérennité et le

développement des langues régionales ou territoriales.

- **4) Généraliser**, sans préjudice de la maîtrise de la langue française, selon les situations, **l'enseignement en et de la langue et de la culture régionale**, comprenant la pédagogie immersive, à tous les niveaux, de la maternelle à l'université, en visant au plurilinguisme, selon le système en vigueur en Corse (pas d'obligation pour les parents qui s'y opposeraient).
- **5) Soutenir la mise en place de médias** audiovisuels propres en radio, télévision, internet, presse écrite, ainsi qu'à la production, la création et la diffusion culturelle dans les langues régionales.
- **6) Nommer au niveau de l'État, un interlocuteur** des langues et cultures régionales ou territoriales qui fasse le lien entre les différents ministères concernés et les régions ou collectivités et, dans ce cadre, mettre en place une ligne spécifique pour les langues territoriales dans le budget de l'État.

Afin d'en informer l'ensemble de nos adhérents et le grand public, nous vous serions très obligés de nous adresser vos réponses concernant ces six engagements

pour le 29 février 2012.

Patrig HERVE,
Porte-parole du Collectif du 31 mars 2012,

Yvon BISSOL,
Président de l'Association des Rencontres interrégionales des Langues et Cultures Régionales,

Tangi LOUARN,
président d'EBLUL-France

Pièce jointe : organisations co-signataires

Collectif du 31 mars 2012 pour les langues et cultures régionales ou territoriales

Principales organisations soutenant

le courrier de demande d'engagement aux candidats à la présidence de la République :

-EBLUL-France, fédération française du Réseau européen pour l'égalité des langues, représentant les grandes fédérations associatives de langues et cultures régionales ;

-L' Association des Rencontres inter-régionales des langues et cultures régionales regroupant des associations et institutions de langues et cultures régionales et collectivités locales :

-L'Association des élus pour la promotion de la langue et de la culture alsacienne,

-les Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion,

-le Conseil Culturel de Bretagne,

-L'Association des enseignants de langue et culture régionale de la Martinique

-le Haut Conseil National des langues de France,

-Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle/René Schickelé-Gesellschaft,

-Le Comité fédéral des associations pour la langue et la culture d'Alsace et de Moselle.

-Kevre Breizh, Coordination fédérative des associations culturelles de Bretagne

-L'Institut d'Études Occitanes

-Le Félibrige

-Euskal Konfederazioa, Confédération d'associations et fédérations pour la langue basque dans tous les domaines : enseignement (**Biga Bai, Euskal Haziak, Seaska**), enseignement aux adultes (**AEK**), médias (**Euskal Irratiak**), matériel pédagogique en langue basque (**Ikas**),

-Federació d'Entitats per la Defensa de la Llengua i la Cultura Catalanes, l'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du catalan, l'Escola pública, la Bressola,

-Parlemu Corsu, Collectif de 62 associations et 24 groupes culturels corses,

-La fédération Défense et Promotion des Langues d'Oil,

-L' association des Enseignants de savoyard,

-Mama Bobi, interculturalités et citoyenneté (Guyane)

-Institut des langues et cultures des Marrons (Guyane)

-ESKOLIME, Fédération des réseaux d'écoles laïques associatives en immersion : **Seaska** (langue basque), **Calandreta** (Occitan), **Diwan** (Breton), **La Bressola** (Catalan), **ABCM** (Zweisprachigkeit (Alsace)).

-La FLAREP, Fédération des Langues Régionales dans l'Enseignement Public : **APA** (Association des Parents, Catalogne), **APLEC** (Association d'enseignants, Catalogne), **AES** (Association des enseignants de savoyards/franco provençal), **IKAS-BI** (Association de parents, Pays basque), **DIVYEZH** (association de parents Bretagne), **FELCO** (Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc), **OC-BI** (Parents d'élèves occitan), **Scola Corsa**, **Tikouti** (Réunion), **ELTERN** (association de parents Alsace), **BIPASS** (association de parents Moselle), **GEREC** (Antilles),